

GUIDE DE RÉCUPÉRATION AGRICOLE

  	<ul style="list-style-type: none"> • Huiles et antigel (incluant leurs filtres et leurs contenants) • Pneus (doivent être disposés chez votre garagiste) <p>Les pneus dont le diamètre de jante est égal ou inférieur à 24,5 pouces et dont le diamètre global n'excède pas 48,5 pouces sont également acceptés à l'Éco-centre régional de la MRC Robert-Cliche à Beauveville</p>
  	<ul style="list-style-type: none"> • Ampoules fluocompactes et tubes fluorescents • Peinture (incluant les aérosols et les contenants) <p>Les ampoules fluocompactes, les tubes fluorescents et les peintures (incluant les aérosols et les contenants) peuvent être apportés chez BMR à Saint-Joseph-de-Beauce ou à l'Éco-centre régional de la MRC Robert-Cliche à Beauveville</p>
  	<ul style="list-style-type: none"> • Contenants de médicaments • Sacs en papier de moulées, de minéraux, substituts de lait, de ripe, de semences et pesticides • Contenants lave-pis, de savons, de désinfectants, de nettoyeurs acidifiés et chlorés et bains de trayon
  	<ul style="list-style-type: none"> • Plastiques agricoles, ficelles et filets pour balles de foin • Sacs de plastique tressé et sacs de papier doublure plastique
  	<ul style="list-style-type: none"> • Tubulures d'érablière <p>Point de dépôt : Saint-Malachie Avant de vous déplacer, appelez au 1 800 463-8947</p>
  	<ul style="list-style-type: none"> • Contenants de pesticides agricoles <ol style="list-style-type: none"> 1 - Rincez les contenants vides 2 - Retirez les bouchons et livrets d'instructions 3 - Rapportez les contenants chez votre partenaire Agrirécup <p>Exemples de détaillants partenaires : la Coop Alliance à St-Ephrem-de-Beauce, la Coop Unicoop Ste-Hénéline, Synagri à St-Anselme, William Houde à St-Henri, la Coopérative St-Bernard, la Coop Seigneurie à St-Narcisse-de-Beaurivage. Les sacs de semences ayant contenu des pesticides peuvent également être rapportés à la Coop Unicoop à Ste-Hénéline.</p>